



CCI BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



FORMATION APPRENTISSAGE EMPLOI - ORIENTATION

SCHÉMAS SECTORIELS 2022-2026

SOMMAIRE

1. Périmètre du schéma
2. Volume d'activités
3. Diagnostic sur la période écoulée
4. Orientations stratégiques
5. Partenariats opérationnels stratégiques
6. Positionnement concurrentiel des CCI
7. Organisation opérationnelle du réseau CCI



1. Périmètre du schéma

Les CCI de Bourgogne Franche-Comté sont positionnées sur les 5 axes stratégiques suivants :

- Orientation – Relation école entreprise – Promotion de l'apprentissage
- Apprentissage
- Enseignement supérieur
- Formation continue
- Conseil RH - Emploi

En effet, les CCI sont fortement engagées en matière d'orientation et de formation. Leurs actions sont centrées sur trois objectifs :

- Accompagner les jeunes dans un choix d'orientation éclairé
- Préparer des jeunes hautement employables et les salariés et entrepreneurs de demain
- Aider les entreprises à être compétitives par la formation des dirigeants et des salariés

Pour cela, elles mènent des actions en faveur de **l'orientation professionnelle** (Journées Portes Ouvertes, Nuits de l'orientation, Forums des métiers, Relation Ecole Entreprise, Points OA, Fabrik de l'orientation ...), en collaboration avec les parties prenantes de l'orientation (rectorat, professionnels de l'orientation et de l'emploi, parents, conseil régional, OPCO, branches professionnelles, collectivités locales ...)

Les CCI développent l'information sur l'alternance et valorisent la voie de **l'apprentissage**, plébiscitée comme la voie royale pour l'insertion des jeunes en particulier. Elles sont investies dans la formation en alternance et forment dans leurs CFA et centres de formation des alternants du niveau CAP au niveau Bac + 5.

Elles contribuent au développement de **l'enseignement supérieur** à travers leurs propres écoles supérieures implantées sur les territoires.

Elles forment les adultes (**formation continue** des salariés/dirigeants et des demandeurs d'emploi et créateurs d'entreprise) et accompagnent le développement des compétences des hommes et des femmes.

Enfin, elles accompagnent les entreprises sur le **volet RH**, en proposant une offre de service pour les PME en matière de recrutement, de développement des ressources humaines et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...

Sont inclus dans le périmètre du schéma sectoriel :

→ **Les établissements de formation professionnelle, initiale ou continue, gérés en interne par les CCI** : CCI Formation MDB/58/89 et leurs écoles (SmartCAMPUS, EGC, DIGISUP et CS2I), CFA Automobile à Mâcon, IMEA (4 campus dans le 25 et 70).

→ **Les filiales et les établissements associés (associations, SA...)** : SIFCO (CCI SD/90/39), BSB (Dijon), EESC EGC CENTREST (Chalon), ESADD (Dijon), ECOLE DES METIERS (Dijon), EMC (Lons), ESTA (Belfort), CFA ISA Franche-Comté, CFA Sup Bourgogne, Ecoles des Managers (Franche-Comté/Yonne/MDB), CFA de Nevers, CFA Hilaire de Chardonnet, CFA pays de Montbéliard, CIFA de l'Yonne.



2. Volume d'activités

Pour les structures internes aux CCI en 2021

Les produits : chiffre d'affaires, subventions, taxe d'apprentissage et autres produits d'exploitation (Norme 4.9 – 2021)

	Produits d'exploitation hors TFC et hors produits calculés
Apprentissage	9 358 153
Formation initiale hors apprentissage	647 555
Formation continue	6 658 904
Orientation	1 082 783
Conseil RH - Emploi	99 639
TOTAL	17 847 034

Chiffres clés (Norme 4.9 – 2021)

Chiffres relatifs aux structures internes aux CCI	2019	2020	2021
Nombre d'apprentis formés	928	1 383	1 403
Nombre d'étudiants formés	139	136	74
Nombre de personnes formées	7 079	5 964	8 264
Nombre d'entreprises accompagnées en RH/emploi	861	812	858
Nombre d'entreprises sensibilisées en RH/Emploi	1 191	6 917	3 156
Nombre de jeunes sensibilisés aux métiers en tension et à l'esprit d'entreprendre	29 494	6 730	14 432
Nombre de mini-stages mis en place	NC	NC	1 355

55 diplômes dispensés du CAP au Bac+ 5 :

- 20 diplômes CCI Formation Métropole de Bourgogne
- 12 diplômes CFA Auto
- 10 diplômes CCI Formation Yonne
- 9 diplômes CCI Formation / Ecoles Nièvre
- 4 diplômes IMEA



121 promotions lors de la rentrée 2021, principalement dans les domaines du commerce, du management et du numérique :

- 41 promotions CCI Formation métropole de Bourgogne
- 38 promotions au CFA auto
- 16 promotions CCI Formation Yonne
- 13 promotions CCI Formation / Ecoles Nièvre
- 13 promotions IMEA

Appartenance à des réseaux nationaux.

Le réseau consulaire est le 2^{ème} opérateur de formation en France.

Un taux élevé de réussite aux examens entre 80 et 100 %. (A titre comparatif, 43,6 % taux de réussite en licence pour la session 2020 au sein des Universités de France, 80 % taux de réussite pour le bac Pro)

Un taux élevé d'insertion professionnelle entre 80 et 100 %. (A titre comparatif, 69 % des apprentis et 49 % des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS sont en emploi.)

Des budgets de tailles très différentes, mais une similitude : aucune ressource fiscale fléchée sur les activités de formation.

Pour les filiales

2021	Nombre d'apprentis	Nombre d'étudiants	Nombre de personnes en formation continue	Produits (CA et autres)
BSB	897	2 168	PC	26 218 540
ESADD	9	52	PC	264 000
CFA Sup	1 953	PC	PC	En cours
EGC CENTREST	26	123	PC	400 344
SIFCO	PC	PC	6 500	2 146 524
Ecole des métiers				?
EMC	52	3	12	403 950
ESTA	95	382	PC	2 555 519
CFA ISA (apprentis IMEA + EMC)	258 + 52 = 310	PC	PC	2 085 931
Ecole des managers FC	PC	PC	39	205 000
CFA Hilaire de Chardonnet				7 300 000
CFA pays de Montbéliard				6 900 000
CIFA DE L'YONNE				?
CFA DE NEVERS				5 005 000

PC : Pas concerné



3. Diagnostic sur la période écoulée

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

La formation continue a connu des évolutions importantes et successives ces dernières années, en particulier suite à la dernière réforme de la formation professionnelle. La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », publiée au Journal Officiel le 05 septembre 2018, a réformé en profondeur le secteur de la formation continue, notamment le marché conventionnel (marché bénéficiant de fonds publics et de fonds paritaires/mutualisés) et celui de l’alternance. La loi a impacté tous les acteurs : les salariés, les entreprises, les demandeurs d’emploi, les indépendants, les organismes de formation, les écoles, les financeurs et les CCI.

Principaux impacts : menaces et opportunités

- Fin de missions régaliennes telles que la collecte de la taxe d’apprentissage et l’enregistrement des contrats d’apprentissage par les CCI
- Fin du financement des contrats d’apprentissage et de la promotion de l’apprentissage par le CRBFC, mettant un arrêt à des actions des CCI comme les développeurs de l’apprentissage ou l’organisation du salon APPRENTISSIMO
- Libéralisation du marché de l’alternance avec une intensification concurrentielle
- Mise en place des coûts contrats alternance gérés par France Compétence
- Développement du marché du particulier (CPF) en remplacement du DIF
- Nouveaux financements pour le volet Orientation (compétence des Conseils régionaux)

La digitalisation de la formation

Principaux impacts : menaces et opportunités

- Evolution de l’offre globale de formation
- Adaptation de la formation aux besoins des entreprises en matière de flexibilité, d’économie et d’adaptation des contenus
- Investissements en matériel réalisé dans les Ecoles et Centres de formation pour les cours à distance
- Concurrence nationale voire internationale mais aussi de nouveaux marchés

Arrêt du soutien aux écoles et centres de formation par la TFC

- Respect strict des directives de CCI France sur la non affectation de ressources fiscales sur ces activités (Vérification par la norme 4.9)
- A noter que cela ne concerne pas le volet Orientation et RH emploi qui peuvent encore bénéficier de Taxe pour Frais de Chambre.



4. Orientations stratégiques

Orientation – Relation école entreprise – promotion de l'apprentissage

→ **Positionnement politique : Etre un acteur clé et reconnu sur le volet de l'orientation professionnelle**

- Communiquer sur le fait que l'apprentissage n'est pas un second choix auprès des parents, des jeunes et des enseignants mais associer l'apprentissage à la réussite professionnelle et sociale : promouvoir l'apprentissage
- Faire du lobbying auprès de l'Etat pour permettre une orientation professionnelle des jeunes dès la classe de 4^{ème} par les conseillers d'orientation, en s'associant notamment aux branches et faire rentrer l'entreprise dans les écoles

→ **Actions à mener ou à développer autour de « l'entreprise racontée, mimée, vécue et engagée » dans une posture partenariale avec les parties prenantes, organisations et branches professionnelles, OPCO, entreprises, acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation, Education nationale...**

- **Entreprise racontée** : Promouvoir les filières et les métiers, en particulier ceux en tension – Concept de la Fabrik de l'Orientation (nouveau), forum de l'emploi et de l'orientation, salon SMILE...
- **Entreprise mimée** : Labs de la Fabrik, salon SMILE, Forum, événement Worldskills...
- **Entreprise vécue** : Développer la communication et le nombre de mini-stages / Proposer une plateforme numérique au niveau régional de « recherche de stage » (nouveau) / Faire venir les enseignants dans les entreprises

- **Entreprise engagée** : Sensibiliser à l'entrepreneuriat et témoigner dans les écoles

→ **Pour le réseau CCI :**

- Renforcer la communication, l'action commerciale de la collecte des 13 % de la taxe d'apprentissage.
- Optimiser la réalisation des missions régaliennes gratuites de médiation de l'apprentissage et de contrôle pédagogique.

Participation au Groupe Technique National : Apolline GATTI (Pilote) et Françoise SANCHEZ

Apprentissage

→ **Positionnement politique : affirmer le maintien des CCI dans la gouvernance des CFA avec un affichage fort et coordonné au niveau régional**



→ Actions à mener :

- Accompagner la montée en qualification des jeunes (le niveau de formation de la population est plus faible dans la région BFC qu'au niveau national.) en lien avec les besoins des entreprises
- Détecter et former les futurs talents en lien avec les besoins des entreprises
- Contribuer à la professionnalisation et à la valorisation des tuteurs et maîtres d'apprentissage
- Faire venir les enseignants dans les entreprises

→ Pour le réseau CCI :

- Favoriser la concertation / coordination / mutualisation entre les CFA et développer des actions communes (nouveau)
- Poursuivre le développement des pédagogies innovantes dans nos CFA
- Prévoir une sensibilisation / formation à la création et reprise d'entreprises dans nos CFA (nouveau)
- Mener une étude d'opportunité de rapprochement / fusion entre le CFA Sup et le CFA ISA (nouveau)
- Faire face à la baisse annoncée des coûts contrats (nouveau)

Participation au Groupe Technique National : Françoise SANCHEZ (temporairement)

Enseignement supérieur et formations diplômantes

→ Positionnement politique : affirmer la pertinence de notre offre agile et adaptée aux besoins des entreprises, communiquer sur nos résultats et success stories

→ Actions à mener au sein du réseau :

- Mobiliser les écoles du réseau consulaire dans la bataille pour la compétitivité des entreprises régionales et l'attractivité des territoires en adaptant les formations et les programmes, en mettant en œuvre des projets de développement favorisant l'entrepreneuriat, l'innovation, l'usage du numérique, la pluridisciplinarité, l'ouverture à l'international, la transition énergétique, le développement durable...
- Promouvoir et développer les formations supérieures en apprentissage
- Mettre en place un groupe de travail des directeurs pour échanges d'informations, de bonnes pratiques et de construction de projets communs, partage d'outils et de compétences (nouveau)
- Créer une plaquette Force de frappe du réseau des CCI BFC en matière de formation (nouveau)
- Promouvoir nos écoles et créer des événements pour faire venir les jeunes dans les CCI et les écoles, attirer des jeunes grâce à une offre de formation supérieure de qualité
- S'assurer que CCI France s'organise de façon efficiente pour la gestion de nos diplômes (création et renouvellement des titres RNCP).

Participation au Groupe Technique National : Françoise SANCHEZ



Formation continue

→ Positionnement politique : Assurer la pérennité et le développement des entreprises du territoire par la formation, l'adaptation et la gestion des compétences des salariés, des dirigeants, des créateurs/repreneurs d'entreprise et des demandeurs d'emploi.

→ Actions à mener au sein du réseau :

- Continuer à développer la formation continue dans une chaîne de valeur (diagnostic, conseil, accompagnement, formation, certification, suivi)
- Affirmer le positionnement des CCI en tant que formateur au niveau de l'entrepreneuriat et en faveur du public dirigeant
- Sensibiliser les dirigeants des TPE et PME sur les opportunités de financement de leurs formations par le CPF et l'AGEFICE
- Adapter l'offre aux besoins évolutifs des entreprises, des différents publics et des territoires, en particulier vis-à-vis des transitions énergétiques et numériques
- Poursuivre le déploiement de méthodes pédagogiques digitales
- Régionaliser des actions pour gagner en notoriété, efficacité et agilité : communication régionale pour valoriser le réseau, réponse aux appels d'offre, se doter de moyens R&D et de pédagogie innovante et s'appuyer sur les réseaux nationaux
- Mettre en place un système d'apport d'affaires entre les services appui aux entreprises des CCI et les centres de formation

Participation au Groupe Technique National : Nicolas BOURGUIGNON

Conseil RH - emploi

→ Positionnement politique : mener des actions, en dehors du champ du dialogue social, de relais ou appui des politiques publiques. Réaliser des accompagnements individuels et collectifs. Cette offre de service est conduite en amont ou en prolongement de l'activité formation continue et orientation.

→ Actions à mener au sein du réseau :

- Informer les entreprises – Animer des ateliers et clubs RH
- Être le soutien des entreprises, notamment renforcer l'appui RH auprès des TPE/PME
- Professionnaliser les chefs d'entreprises sur le volet RH (TPE/PME)
- Développer un volet digital et les plateformes de conseil dans l'offre de service ou d'emploi
- Organiser des événements de type forum de l'emploi ou promotion des métiers
- Déployer les nouvelles prestations nationales (diag RH CCI France)

Participation au Groupe Technique National : Françoise SANCHEZ



Sur l'ensemble des axes

Parler d'une seule voix face au CRBFC, aux OPCO et au réseau CRMA
Rendre l'offre globale des CCI lisible et attractive
Structurer et valoriser l'offre de formation à l'échelle BFC

⇒ Valoriser notre offre large de solutions orientation, formation, emploi

⇒ Valoriser notre proximité avec les entreprises

⇒ Valoriser la qualité de l'enseignement (taux de réussite, taux d'insertion, success stories)

⇒ Réfléchir à des mutualisations/optimisations

⇒ Instaurer un partage d'informations réguliers entre les responsables des écoles et pôles de formation

5. Partenariats opérationnels stratégiques

- Rectorat – Universités – Grandes Ecoles
- OPCO – Branches professionnelles
- Collectivités (Conseil régional BFC, Conseil départemental, agglomérations, communautés de communes...)
- Acteurs de l'orientation, emploi et formation (Pôle emploi, Mission Locale, Cap emploi...)
- Fonds Social Européen

6. Positionnement concurrentiel des CCI

Principaux concurrents

- Université – BUT
- Ecoles privées
- Centres de formation spécialisés ou généralistes
- CFA
- Offre de formation en ligne
- Conseillers d'orientation privés

Intensification de la concurrence depuis 2018

- Ouverture des BUT
- Ouverture de l'apprentissage dans les lycées
- Programmes de formation 100 % à distance



7. Organisation opérationnelle du réseau CCI

Organisation / répartition CCIR / CCIT

- Le maintien des gouvernances actuelles des structures avec une recherche de mutualisation selon la pertinence
- Un Comité de pilotage régional avec un élu référent, membre du Bureau CCIR qui couvre les cinq chapitres du schéma sectoriel
- Un groupe de travail technique
- La coordination régionale (à préciser) et mise en œuvre par les CCIT

Répartition de l'expertise

- Expertise présente sur l'ensemble des territoires de la BFC.

ETP dédiés en territoire et Région (Norme 4.9 – 2021)

- 126,1 ETP collaborateurs sont affectés à l'orientation, la formation, à l'enseignement et l'emploi/RH soit 31 % des effectifs de la CCI BFC

	ETP	ETP CCI BFC
Apprentissage dont 49,4 ETP pour le CFA automobile	66,5	
Formation initiale hors apprentissage	5,0	
Formation continue	43,1	
Conseil RH - Emploi	1,8	
Orientation	9,7	
TOTAL	126,1	403,6



CONCLUSION

Le réseau consulaire se caractérise par une grande richesse et variété d'interventions (sensibilisation, information, diagnostic, accompagnement collectif ou individuel, formation, conseil...), sur les grandes thématiques de l'orientation, de la formation, de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'emploi / RH.

Le réseau des CCI est le représentant des intérêts des entreprises, il se positionne en acteur direct, c'est-à-dire en formateur, mais aussi en développeur, en concepteur d'actions de sensibilisation et en partenaire afin de pouvoir influencer sur les politiques publiques définies par les instances régionales et locales en matière de formation, d'apprentissage, d'emploi...

Afficher notre ambition et notre performance

Parler d'une seule voix face au CRBFC, aux OPCO et au réseau CRMA

Affirmer nos relations privilégiées avec les entreprises et notre capacité à répondre à leurs besoins

Continuer à innover dans notre offre

La CCI BFC fera vivre et évoluer le schéma sectoriel dans le temps, en cohérence avec les attentes des entreprises et en lien avec les priorités gouvernementales et la tête de réseau CCI France. Un suivi des priorités sera mis en place.

